Lettre d'Ottawa

Comme indice de l'augmentation des affaires du Département, on cite que les correspondances s'élèverent en 1897 à 130,000 contre 91,740 en 1886.

Le règlement concernant le territoire du Yukon est inclus dans le rapport.

Durant l'année fiscale 325 entrées furent faites, pour location minière pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. Au Yukon jusqu'au 1er. Février il y a eu 3,404 entrées pour location de mines.

Le produit du charbon, dans les Territoires, s'est monté à 225,000 tonnes dont 120,000 sortent des mines de Lethbrige 60,000 de Canmore et 20,000 d'Anthracite.

Le rapport du Haut Commissaire Canadien est daté du 15 Janvier dernier et contient ceux des cinq agents d'émigration en Ecosse, ainsi que ceux des deux agents en Angleterre, et des trois agents en Irlande.

Durant l'année, M. John Dilke de Liverpool, M. Thomas Grahame de Glasgow, M. E. J. Wood de Birmingham et M. John W. Donn de Bristol, tous agents d'émigration ont été notifiés que leurs services n'étaient plus requis.

Lord Sthatheona prédit un fort courant d'émigration au Canada pour cette année.

Il ajoute que la visite de Sir Wilfrid Laurier en Europe l'année dernière, a eu pour effet de mettre le Canada en proéminence et comme conséquence on peut s'attendre à ce que les capitalistes anglais viennent placer leur argent pour aider à développer les ressources du Canada.

***

Le projet de la voie ferrée de la Kettle River est mort et enterré.

Le C.P.R. était opposé à la construction d'un chemin de fer qui menaçait de lui enlever le trafic, en faveur des Cie. Américaines.

Le C.P.R. a réussi à faire manquer cette entreprise. Ce qui prouve que l'influence de cette Compagnie est toujours puissante.

***

Les chambres seront prorogées le 24 mai.

Le gouvernement se propose de pousser les affaires, avec la détermination de proroger les Chambres le 24 mai prochain—Tous les membres ont l'air anxieux de terminer la présente session.

Le fait est que l'indemnité de $1000.00 est insuffisante. La plupart des membres perdent de l'argent par leur présence prolongée à Ottawa. Une indemnité de $2000.00 serait une compensation raisonnable pour l'assiduité des membres à une session de quatre mois.

Les Sénateurs, qui pensionnent aux maisons privées pour $20. par mois et qui envoient leur *blanchissage à domicile* font de l'argent, mais il n'y a pas 20 députés qui partent d'Ottawa après la session avec $20 de leur indemnité.

Dans la rue.

Un rassemblement se forme autour d'une personne qui vient de tomber.

Qu'y a-t-il! dit quelqu'un en s'approchant ?

—C'est un huissier que le froid vient de saisir.

C'est bien son tour, murmure un pauvre diable.—

Au tribunal correctionnel :

—Accusé, l'ivrognerie est chez vous depuis l'âge le plus tendre, une habitude invétérée.

—Mon président, je bois pour oublier la misère ; j'ai été élevé à l'école de l'adversité.

—A l'alcool de l'adversité, vous voulez dire.

ADA la CUBAINE

1ÈRE PARTIE.—LA HONTE.

CHAPITRE 2ÈME.—L'ABANDON.

(Suite)

tous les lieux de plaisir il a donné libre carrière à ses vices et dépense sans compter la dot de sa femme.

Hélas, celle qu'on se plaisait à nommer jadis "la rose de Cuba" est bien changée.

La malédiction de son père, la conduite indigne de son mari, torturent également son âme. Elle se refuse cependant encore à croire tous les méchants propos qui lui reviennent de toutes parts sur le compte de don Pedro : Son amour pour lui l'aveugle ; elle ne l'accuse que de légereté, elle attend l'occasion favorable pour le reconquerir et l'espérance de l'évenement prochain qui doit lui donner un fils est à ses yeux l'occasion certaine.

Les evénéments hélas, devaient lui fournir un démenti terrible et désiller ses yeux.

Sur ces entrefaites en effet, éclatait la révolte de Cespédès, on était dans les commencements de 1867. Les négres désertaient en masse les haciendas, et l'effroi planait sur toute la campagne.

Velasco, le père d'Ada se déclara dès le début en faveur de la révolte et devint un des lieutenants les plus actif de Cespédès.

La nouvelle en parvint un matin à l'hacienda del Puerto par un mulâtre du nom de Juanito qui avait suivi Velasco à Bayamos. Dès son arrivée les nègres employés aux travaux de la ferme et qui n'avaient jamais eu qu'à se louer de leur ancien maître, avaient répondu à l'appel de Juanito, heureux de fuir la tyrannie du nouveau, car don Pedro s'était montré dur et impitoyable durant ses rares apparitions, et la bonté de la Senora n'avait pu toujours pallier aux sévérités de l'Espagnol.

A l'annonce de ces nouvelles, une scène terrible eut lieu entre d'Alzona et sa femme ; perdant toute mesure, don Pedro alla jusqu'à lui reprocher son origine, la conduite de son père.

"Mon avenir est perdu, lui dit-il, par l'attitude inqualifiable de votre père, c'est un bandit qui sera fusillé à la première occasion et sa honte rejaillira sur moi."

Il partit, laissant sa malheureuse femme en pleurs, souffrant dans son amour filial et dans son amour pour son mari, mais l'excusant presque, en secret de ses violences, tant elle l'aimait encore.

Huit jours après, inquiète de cette absence prolongée, tourmentée par des pressentiments incessants, elle s'apprêtait à envoyer un courrier à la Havane, lorsqu'elle reçut une lettre dont elle reconnut immédiatement, l'écriture, et c'est en tremblant qu'elle brisa le cachet. Cette lettre ne contenait que quelques mots.

"Senora, j'apprends la mort de mon frère ainé et mon père m'appelle près de lui. J'obéis à ses ordres et vous rend votre liberté. Don Pedro n'existe plus et le marquis d'Alzona, grand d'Espagne ne saurait plus rien avoir de commun avec la fille du bandit Alvaro."

Le coup fut terrible, Ada s'évanouit et ne reprit ses sens que le lendemain, malgré les soins incessants de la vieille mulâtresse sa nourrice.

L'horreur même du procédé, la grandeur de l'infamie en mettant à nu la bassesse de cet homme, produisirent une réaction salutaire, et Ada puisa dans son indignation la force pour survivre à la mort de son amour.

En même temps que l'image de don Pedro s'effaçait à jamais dans son cœur, une haine terrible l'envahisait, le remplissait : la haine de la race Espagnole, et cette haine eut pour effet de la rapprocher de son père.

Sa décision fut vite prise, elle rassembla ses objets les plus précieux, confia la garde de l'hacienda à un serviteur éprouvé et prenant elle même le commandement de ses nègres elle se mit en route pour Bayamos où elle savait devoir rejoindre Velasco.

Le vieux patriote Cubain n'eut pas un mot de reproche pour sa fille et un éclair de fierté brilla dans son regard lorsqu'Ada lui fit part de son projet bien arrêté de concourir de tout son pouvoir au succès de l'insurrection.

Les occasions ne tardèrent point à se présenter de mettre la théorie en pratique car bientôt une petite armée Espagnole s'avança sur Bayamos avec l'intention de s'en emparer.

Une lutte terrible s'engagea, lutte sans merci de part et d'autre tout insurgé pris était passé par les armes séance, tenante, tout soldat Espagnol fusillé ; insaisissables, toujours partout, jamais nulle part, les insurgés luttaient par la ruse contre la force ; mouches acharnées après le lion, ils harcelaient sans cesse l'armée espagnole, déja affaiblie par le climat, decimée par la terrible *vomito*. Pour elle, jamais un instant de repos, et l'alerte une fois donnée, l'ennemi avait disparu, le cadavre d'une sentinelle indiquait seul son passage. Derrière chaque palmier, à chaque endroit favorable se dressait une embuscade, la fusillade éclatait, les chefs tombaient frappés par des ennemis invisibles, et lorsqu'après avoir répondu par un feu nourri les Espagnols arrivaient en ligne de combat, ils ne trouvaient plus rien, l'adversaire avait disparu sans laiser de trace, et il fallait reprendre la route commencée pour à la première occasion essuyer une nouvelle décharge d'un

(A suivre)

VILLE DE WINNIPEG.

Louage des terrains de la ville.

Le conseil de la Ville de Winnipeg a décidé de disposer de tous les terrains qui lui appartiennent et dont elle ne se sert pas, ou tel portion d'iceux tels que designés par le comité des finances sous ces conditions :

Aux personnes prenant possession et improuvant le terrain loué pour 5 ans, moyennant le paiement des charges, taxes et contricutions levés chaque année durant le terme de ces cinq ans, appartiendra le privilege de renouvellement à l'expiration des dites cinq années, pour dix(10) années, moyennant les mêmes conditions, et en plus 6% d'interet sur la valeur prisée par la ville.

Les locataires auront le droit de transporter les constructions leur appartenant à l'expiration du terme si la ville ne consent pas à toutes les acheter au prix estimé.

On donnera la préférence aux chefs de famille résidant dans la ville depuis un an.

Le plan de ces terrains ainsi que tous renseignements peuvent être obtenu à l'office du City Clerk, au City Hall.

C. J. BROWN, City Clerk.

Winnipeg, 31 Mars 1898. 6-28-98.